

PLAN d'action 2005



Conseil général

C'EST LE QUÉBEC QUI A GAGNÉ!

Au scrutin du 28 juin 2004, le Bloc Québécois a obtenu 49 % des voix au Québec, ce qui s'est traduit par l'élection de 54 députées et députés souverainistes sur une possibilité de 75. Le Bloc répétait ainsi son exploit de 1993.

Les Québécoises et les Québécois ont accordé leur confiance à un parti souverainiste et progressiste. Les adversaires du Bloc Québécois, les libéraux fédéraux, ont vu leurs appuis chuter de façon majeure. Les deux autres partis sont demeurés des joueurs marginaux au Québec. Visiblement, ils n'ont pas su traduire dans leurs programmes les préoccupations des Québécoises et des Québécois.

Au Canada, la population n'a pas fait confiance au Parti conservateur pour former le gouvernement, tout en donnant un appui à la baisse au Parti libéral.

Résultat : un gouvernement minoritaire formé par les libéraux.

Cette nouvelle configuration de la Chambre constitue un terrain plus favorable aux priorités de la population québécoise.

La fragilité du gouvernement minoritaire ne peut faire autrement que de conditionner notre action : il faudra être sur le qui-vive, prêt à tous moments à nous engager dans une campagne électorale et ce, indépendamment du fait que le Bloc entend adopter une attitude responsable, rigoureuse et réaliste.

L'année qui vient sera divisée en plusieurs phases : il y aura les activités préparatoires au congrès, le congrès lui-même et les suivis du congrès. Par ailleurs, étant donné la possibilité de déclenchement d'élections, les préparatifs électoraux commencent dès maintenant, mais s'intensifieront dans une véritable campagne préélectorale, dès que les travaux du congrès seront terminés.

SEPT GRANDS AXES STRATÉGIQUES GUIDERONT L'ACTION DU BLOC AU COURS DE L'ANNÉE QUI VIENT :

1 - SE PRÉPARER POUR DES ÉLECTIONS HÂTIVES

Le Bloc doit toujours être prêt à un déclenchement d'élections. Ces préparatifs électoraux s'intensifieront après le Congrès, alors que le Bloc passera en mode préélectoral.

Le message du résultat électoral du 28 juin 2004, qui a vu élire 54 députées et députés bloquistes, est d'une telle force qu'il nous faut le porter à l'étranger par le biais de missions au Canada, aux États-Unis et en Europe. Une rencontre avec les ambassadeurs à Ottawa permettra aussi de faire connaître les effets du dernier scrutin.

Il faut aussi entretenir les liens que le Bloc a tissés pendant la campagne électorale, particulièrement avec des groupes ethnoculturels et les jeunes.

Sur le qui-vive

Plus que jamais, nos instances doivent se tenir sur le qui-vive et planifier en conséquence.

Les préparatifs ont déjà commencé avec la reconduction du mandat de l'organisateur en chef de la campagne, M. Michel Gauthier, qui a entrepris avec la vice-présidente et le directeur général une tournée du Québec pour faire un post-mortem de la dernière campagne électorale et présenter deux scénarios budgétaires, l'un pour 2005 et l'autre pour 2006. De plus, les circonscriptions recevront des outils nécessaires aux préparatifs du déclenchement surprise d'élections tel qu'un Manuel de procédures en cas de déclenchement précipité d'élections suivi d'une tournée de formation.

Se déployer en mode électoral

La fin du Congrès national, en mai prochain, marquera le début d'une nouvelle phase, alors que le Bloc sera en mode préélectoral.

Tout l'été, les bloquistes se déploieront à travers le Québec et multiplieront les contacts avec la population et avec les militantes et les militants. Tous les moyens seront utilisés pour faire connaître les diverses prises de position du Bloc Québécois et le bilan des activités parlementaires. Par ailleurs, les communications avec les jeunes, les membres des groupes ethnoculturels, les groupes de femmes et les membres de la société civile seront intensifiées. On procédera entre autres à une consultation sur la plate-forme électorale.

On pourrait également, selon les besoins, tenir un Conseil général préélectoral et procéder à une campagne d'information préélectorale.

2 - RÉFLÉCHIR EN CONGRÈS : IMAGINER LE QUÉBEC SOUVERAIN

Quel plus beau défi que d'imaginer le Québec souverain sans les entraves du fédéralisme canadien! Voici le thème proposé aux militantes et aux militants du Bloc Québécois d'ici mai prochain.

Le Bloc a une très grande responsabilité en cette année de congrès : celle de favoriser la réflexion et la

créativité sur notre avenir comme pays souverain. Les premiers débats se tiendront lors des Congrès de circonscription, de novembre à la fin de février; puis, les résolutions adoptées seront, comme on le sait, reprises dans des forums plus larges lors des congrès de région, de mars et d'avril. Le Congrès national permettra également d'améliorer la performance du parti en peaufinant les statuts.

2.1 - Le Québec de demain

La proposition principale du Bloc aborde essentiellement les domaines où le Bloc Québécois a développé une expertise, c'est-à-dire dans les domaines qui sont de compétence fédérale. Le portrait qui se dégage de cet exercice est franchement enthousiasmant. Imaginer le Québec souverain ouvre des possibilités hors de la portée du Québec actuel. Ces possibilités sont pourtant bien réelles et réalistes pour un pays souverain.

Le Québec souverain sera plus démocratique. Les Québécoises et les Québécois auront la possibilité, dans le Québec souverain, de faire leurs propres choix démocratiques et de les mettre en œuvre, puisqu'ils disposeront des outils politiques, financiers et juridiques d'un pays souverain. Ce sera particulièrement évident sur les questions internationales et de mondialisation, puisque la population québécoise aura une prise directe sur le gouvernement qui les représente dans les forums internationaux.

Le Québec souverain aura les moyens financiers de ses ambitions. Le Québec souverain offrira la possibilité aux Québécoises et aux Québécois de choisir des orientations financières qui feront progresser le Québec.

Le Québec souverain sera prospère. Il permettra d'accélérer sa croissance économique. Le Québec souverain contrôlera tous les impôts et taxes perçus sur son territoire et tous les instruments législatifs.

Le Québec souverain sera solidaire. Le Québec souverain pourra implanter sa politique familiale. Ses lois du travail progressistes seront accessibles à toutes et à tous. Il permettra de moduler les programmes sociaux, en concertation avec les partenaires socioéconomiques.

Le Québec souverain sera un Québec vert. Il disposera de tous les outils pour améliorer la qualité de vie de sa population et de son environnement et pour contribuer à l'amélioration de l'environnement de la planète.

Le Québec international : le Québec souverain permettra aux Québécoises et aux Québécois de protéger et de développer leur culture et leur identité et de participer pleinement à la construction du monde, avec leurs valeurs et leur identité.

Un Québec novateur : la souveraineté donnera une grande liberté au Québec d'innover dans tous les domaines. À titre d'exemple, en matière de politique étrangère, le Bloc Québécois propose la création d'une Force d'aide à la reconstruction.

3 - PROMOUVOIR LA SOUVERAINETÉ ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU QUÉBEC

*" Tout ce qui permet au Québec de se différencier du reste du Canada
est un pas dans la bonne direction "*

Jacques Parizeau

Au lendemain de la récente entente fédérale-provinciale sur la santé

Depuis ses débuts, le Bloc Québécois s'est donné une double tâche : promouvoir le projet souverainiste et défendre les intérêts du Québec à Ottawa. Le Bloc Québécois pratique la politique de la confiance et tente de faire progresser le Québec dans le cadre actuel, en faisant le pari que les Québécoises et les Québécois seront d'autant plus disposés et prêts à faire la souveraineté qu'ils auront confiance en l'avenir et qu'ils assumeront davantage de responsabilités.

3.1 - Promouvoir les intérêts du Québec

Dans un contexte de gouvernement minoritaire, le Bloc Québécois votera, à la Chambre des communes, enjeu par enjeu, selon les meilleurs intérêts du Québec :

- 1 • le Bloc Québécois défendra les consensus de l'Assemblée nationale du Québec;
- 2 • le Bloc Québécois tentera de préserver et d'augmenter l'autonomie du Québec dans tous les domaines;
- 3 • le Bloc Québécois se fera le porteur des valeurs et des intérêts du Québec dans les domaines de compétence fédérale.

3.2 - Défendre la différence québécoise

À la suite de la Conférence des premiers ministres sur la santé, il a été convenu que le Québec - et toute province qui le désire - pourrait bénéficier de l'entente financière qui a été conclue à cette occasion, sans se voir imposer les mêmes conditions que les autres provinces. Des représentants du gouvernement fédéral ont avancé le terme " fédéralisme asymétrique " pour qualifier cette entente. En fait, il s'agit plutôt " d'intrusions asymétriques ".

En effet, tout ce que le Québec - et les provinces qui voudraient s'en prévaloir - ont obtenu, c'est le respect du statu quo, puisque la santé est une compétence exclusive du Québec, selon la Constitution canadienne. Tout ce que le Québec a obtenu, en fin de compte, c'est de ne pas reculer.

Le Bloc Québécois est un parti souverainiste. Le mandat particulier du Bloc Québécois nous amène à défendre avec vigueur la différence québécoise, à forcer le gouvernement fédéral à respecter intégralement les compétences du gouvernement du Québec et à signer des ententes avec le Québec et les provinces qui le désirent, prévoyant notamment un droit de retrait avec pleine compensation.

Le Bloc Québécois prend donc acte de la volonté affichée par l'actuel gouvernement fédéral de mettre en application ce type d'entente particulière avec le Québec, d'autant plus qu'il y a lui-même travaillé depuis ses débuts.

Le dossier prioritaire demeurera sans nul doute l'obtention d'un transfert de ressources fiscales du gouvernement fédéral au gouvernement du Québec. Le seul moyen d'éliminer le déséquilibre fiscal

consiste en effet à réaménager la fiscalité de façon à ce que les recettes autonomes du Québec correspondent à ses besoins.

4 - FAVORISER LA REPRÉSENTATIVITÉ POLITIQUE

Bien que des progrès aient été accomplis lors de la dernière élection fédérale sur la question de la représentativité des femmes, des jeunes, des autochtones et des Québécoises et des Québécois d'origines diverses, il y a encore du travail à faire au sein de nos instances et de la députation.

Le Bloc Québécois a bien exprimé son désir d'obtenir rapidement une parité homme?femme en adoptant un certain nombre de résolutions lors du dernier Congrès national, en 2003. Ces résolutions proposaient :

- un fonds visant à favoriser un accès égal des femmes en politique;
- la création d'un atelier itinérant destiné à promouvoir la parité au sein des instances;
- l'établissement d'une stratégie d'éducation populaire visant à démystifier la politique et favoriser le militantisme chez les femmes et les jeunes;
- l'élaboration de séances de formation pour les nouvelles candidates et les nouveaux candidats;
- la création d'un mécanisme de mentorat pour soutenir les femmes qui désirent se présenter lors des élections;
- d'encourager les exécutifs locaux à constituer une banque de candidatures féminines.

Il est donc de la responsabilité du Bureau national et du Caucus de mettre en œuvre ces propositions, par le biais d'un plan qui engloberait également une composante pour favoriser une représentation équitable des jeunes, des Québécoises et des Québécois d'origines diverses et autochtones. Le Bureau national doit être imputable des résultats lors du prochain Congrès national.

5 - TRAVAILLER ENCORE DAVANTAGE AVEC NOS PARTENAIRES

Avec 49 % des votes exprimés (dont 60 % chez les francophones), s'il veut faire mieux à l'avenir, le Bloc Québécois doit élargir sa base, aller convaincre des segments de la population traditionnellement réfractaires à nos projets... et intensifier ses relations avec tous les acteurs de la société civile, notamment :

- les groupes de jeunes;
- les regroupements de femmes;
- les membres des groupes ethnoculturels.

Fort de ses nombreux succès pendant la dernière campagne électorale, c'est un Forum jeunesse encore plus dynamique qui compte entreprendre une tournée des institutions scolaires, d'octobre à décembre, afin d'accréditer des cellules étudiantes en vue de son congrès. Les membres du Forum jeunesse se réuniront d'abord en Congrès régionaux en novembre et décembre, pour débattre des enjeux et des préoccupations des jeunes. Ils poursuivront leurs discussions ensuite lors du Congrès du Forum jeunesse, les 5 et 6 février prochains.

Le Forum jeunesse compte amplifier toutes ses communications par son site Internet, qui s'est révélé un outil précieux et performant pour rejoindre tous les jeunes lors de la campagne électorale.

La Commission de la citoyenneté propose, pour sa part, la tenue d'ateliers itinérants dans chacune des

circonscriptions de façon à promouvoir la parité homme-femme au sein de nos instances; l'organisation d'une journée de réflexion qui aurait pour but de proposer les grandes lignes d'un énoncé de politique en matière d'immigration, d'intégration et de citoyenneté dans un Québec souverain; l'organisation, en collaboration avec le Forum jeunesse, d'un grand événement où des jeunes de toutes origines réaffirmeraient leur confiance dans l'avenir d'un Québec souverain.

La Commission de la citoyenneté et le Forum jeunesse comptent organiser ensemble une offensive spéciale auprès des " enfants de la loi 101 " qui se traduirait par un recrutement intensif à compter de janvier 2005.

L'intensification des liens avec la société civile québécoise passe aussi par notre participation à des événements internationaux tels que la rencontre avec les parlementaires des trois Amériques pour marquer le 10e anniversaire de l'Aléna, en février et mars 2005. Cette rencontre vise à amorcer une campagne nord-américaine pour corriger les lacunes sociales, environnementales et commerciales de l'accord actuel; la simulation d'un Parlement nord-américain qui se tiendra pour les jeunes, en mai, au Mexique ou encore la Coalition sur le fonds de développement social des Amériques par le biais d'un Forum sur l'intégration nord-américain (FINA). Nul doute que le Bloc Québécois profitera de ces rencontres internationales pour faire valoir les résultats de la dernière campagne électorale.

6 - LES PRIORITÉS LEGISLATIVES DU BLOC QUÉBÉCOIS

Pour faire suite aux engagements électoraux que le Bloc Québécois a pris devant la population du Québec au cours de la dernière campagne électorale, les députées et les députés du Bloc Québécois présenteront au cours de la prochaine année des projets de loi et des motions qui traduisent les priorités du Québec à la Chambre des communes. En voici une première liste :

- 1 • maintien de la gestion de l'offre en matière agricole;
- 2 • projet de loi anti-briseurs de grève;
- 3 • bonification au régime d'assurance-emploi;
- 4 • création d'une commission et d'une caisse autonome d'assurance-emploi;
- 5 • création d'un office de surveillance du secteur pétrolier;
- 6 • politique de soutien au secteur aéronautique;
- 7 • mesure de soutien à l'industrie du textile;
- 8 • règles spécifiques pour l'application du Protocole de Kyoto au Québec;
- 9 • nomination des directeurs de scrutin par le Directeur général des élections;
- 10 • ratification obligatoire à la Chambre des communes des traités internationaux.

7 - PERFECTIONNER NOS OUTILS DE COMMUNICATION

Pour réaliser tous ces projets, il faudra des outils de communication efficaces et même très efficaces. Bien sûr, tous les moyens habituels de communication seront utilisés de la meilleure façon, mais trois d'entre eux méritent une attention spéciale :

Bulletins d'informations

Il faudra rédiger des bulletins d'informations spécialisés pour rejoindre nos clientèles particulières et intensifier nos communications avec la société civile. Quoi de mieux pour les informer de notre action politique!

Utilisation maximale des technologies de l'information et de la communication

En ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication, le Bloc a un défi hors du commun : il doit dépasser les standards de qualité qu'il s'était imposés pendant la campagne électorale et qui lui ont valu l'éloge général. Le défi est de taille afin de profiter pleinement des opportunités que les nouvelles technologies de l'information nous offrent.

Outils parlementaires

Bien sûr, le Bloc utilise toujours le plus largement possible les outils parlementaires de communication, tels que les envois collectifs (sélectifs ou globaux), mais il devra se surpasser et les utiliser davantage et avec plus de créativité.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

23 ET 24 OCTOBRE

- Conseil général (Sainte-Adèle)

NOVEMBRE

- Campagne de financement

NOVEMBRE À FÉVRIER

- Tenue des Congrès régionaux du Forum jeunesse
- Tenue des Assemblées générales de circonscription ainsi que des Congrès de circonscription

AUTOMNE-HIVER

- Mission du chef du Bloc Québécois au Canada

FÉVRIER

- Congrès du Forum jeunesse
- Mission du chef du Bloc Québécois aux États-Unis

MARS ET AVRIL

- Tenue des Congrès régionaux

AVRIL

- Mission du chef du Bloc Québécois en Europe

27, 28 ET 29 MAI 2005

- Congrès national du Bloc Québécois au Palais des Congrès à Montréal

À PARTIR DE JUIN 2005

- Mode électoral
- Présence intense dans toutes les régions du Québec
- Université d'été : formation des cadres électoraux
- Activités jeunes
- Activités femmes

AUTOMNE 2005

- Rencontres thématiques du Bloc Québécois avec les organismes de la société civile



www.blocquebecois.org